

lin, sa Subdélégation & son ressort. On y compte 2200 communiants, y compris ceux de Ker-las, sa treve : la Cure est à l'Ordinaire. Ce territoire, borné au Nord & à l'Est par les montagnes de Ménéham, & à l'Ouest par la mer, offre à la vue des terres bien cultivées, des prairies, & des landes. Le château de Moëllien appartenoit, en 1420, à Jean, Chevalier, Seigneur de Moëllien ; il appartient encore aujourd'hui à la même famille.

PLOUNEVEZ-QUINTIN ; sur une hauteur ; à 16 lieues au Nord-Est de Quimper, son Evêché ; à 25 lieues de Rennes ; & à 5 lieues de Quintin, sa Subdélégation. Cette Paroisse ressortit à Carhaix, & compte 2600 communiants, y compris ceux de Tremargat, sa treve : la Cure est à l'alternative. Les Jurisdicitions & maisons nobles sont : Rostrenen, Baronnie, avec haute, moyenne & basse-Justice, à Madame la Duchesse d'Elbeuf : Vieux-Châtel, haute, moyenne & basse-Justice ; Touran, haute, moyenne & basse-Justice ; & Plounevez-Quintin, haute, moyenne & basse-Justice, à Mademoiselle de Lannion : Scoadec, haute, moyenne & basse-Justice ; & Quercomdec, moyenne-Justice, à M. de Saint-Pern-Ligouyer : Leurivault, moyenne & basse-Justice, à M. de Coëtrieux ; Quenemnan, moyenne & basse-Justice, à M. Trogoff ; Quergontraly, moyenne & basse-Justice, à M. Perrein. M. de Kernizan possède le château de Ker-borne, par la cuisine duquel passe la riviere de Blavet, qui prend une partie de sa source dans cette Paroisse ; cette riviere est fort poissonneuse, sur-tout en truites. Le Château de Penquer-le-Borde se voit aussi dans ce territoire, où sont des terres bien cultivées & des landes.

PLOUNEZ ; sur une hauteur ; à 7 lieues au Nord-Ouest de Saint-Brieuc, son Evêché & son ressort ; à 27 lieues de Rennes, & à un tiers de lieue de Paimpol, sa Subdélégation & sa treve. On y compte 3000 communiants, y compris ceux de Paimpol : la Cure est présentée par M. de la Nouë. Ce territoire, borné à l'Est par la mer, & à l'Ouest par la riviere de Trieuc, renferme des terres bien cultivées & des pâturages abondants. La maison noble de Ker-helouri appartenoit, en 1400, à Raoul-Rolland de Ker-helouri. Son fils, aussi nommé Raoul-Rolland, fut Evêque de Tréguier, vers l'an 1445. On y connoît encore les maisons nobles de Ker-biguet, de Ker-eral, & de Pennelan.